ESPACE SENTEIN
Etudes Supérieures Professionnalisées
des Acteurs et des Cadres de l'Economie sociale

Université de Lille

CERTIFICATS UNIVERSITAIRES DE COMPÉTENCES (C.U.C.)
ET DE PERFECTIONNEMENT DES MÉTIERS DES ESSMS

MANAGER DE TRANSITION :

Maîtriser la fonction de manager de transition

Certificat Universitaire de Compétences
(1 ECTS* de niveau I)

Université de Lille

- *Certification définitive*
- *Acquisition d'ECTS (*crédits européens universitaires)*

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE DE COMPÉTENCES

Maîtriser la fonction de manager de transition

PROGRAMME DE FORMATION

V2 - 261018

Public concerné

- Dirigeants du secteur social et médico-social,
- Dirigeants du secteur de la santé,
- Responsables institutionnels.

Prérequis

Justifier d'une expérience de 3 ans en responsabilité.

Objectifs

Ce dispositif permet aux participants de maîtriser le rôle et la mission du manager de transition, de positionner la fonction de manager de transition auprès des différentes parties intéressées et de valider un Certificat Universitaire de Compétences (C.U.C.).

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- définir et présenter le rôle de la mission du manager de transition,
- élaborer et négocier le Document Unique de Délégation (DUD).

Durée

7 heures (1 jour).

FORMATION THÉORIQUE : 7 h (1 jour).

+ 1 SESSION DE CERTIFICATION d'une demi-heure à l'issue de l'action de formation.

Niveau de sortie

Le C.U.C. délivré à l'issue de la certification donne droit à 1 ECTS de niveau I délivré par l'Université de Lille.

Modalités d'organisation

- **Date de début de formation :** 03/04/2019
- **Date de fin de formation :** 03/04/2019
- **Dates de certification :** 03/04/2019
- **Répartition :**

Année	En centre
2019	1 jour - 7 heures
TOTAL	**1 jour - 7 heures**

- **Rythme :** ☑ en continu ❑ en discontinu
- **Modalités d'apprentissage :** ☑ en présentiel ❑ à distance ❑ mixte
- **Lieu :** Paris.
- **Nombre de stagiaires :** de 15 à 25 stagiaires maximum.
- **Locaux :** les salles de formation sont, soit celles mises à disposition par les établissements commanditaires des formations et/ou par les partenaires (entreprises, collectivités), soit celles louées dans des structures hôtelières.
- **Horaires :** de 09h00 à 17h50.

Déroulé de la formation

1 - FORMATION THÉORIQUE : 7 heures (1 jour)

• Matin : Le leadership du manager de transition dans son rôle, mission et posture

- Le positionnement
- La fonction
- Les forces, talents et habiletés
- Les différentes missions d'intervention contextuelle
- Le travail en réseau
- Applicatif : auto-évaluation du manager de transition

• Après-midi : Les délégations du manager de transition

- Le positionnement devant l'organe de gouvernance : lettre de mission contractualisée
- Le positionnement dans l'organigramme général
- Le DUD (document unique de délégation) adapté
- La communication renforcée interne et externe
- Applicatif : construction de trame de DUD et de lettre de mission : détection des pièges

QCM de certification (30 minutes)

2 - SESSION DE CERTIFICATION : (non assimilable à du temps de formation)

L'examen de certification, d'une durée de 30 minutes, est organisé en fin de journée par l'Université de Lille sous la surveillance d'un intervenant d'Espace Sentein, mandaté à cet effet. Il prend la forme d'un QCM composé d'une vingtaine de questions, noté sur 20. La Certification Universitaire de Compétences est délivrée dès lors que le candidat a obtenu une note supérieure ou égale à 10.
La validation du Certificat Universitaire de Compétences permet au candidat de bénéficier d'un ECTS (crédit européen universitaire) de niveau I et d'intégrer, sous réserve de la recevabilité du dossier, dans le cadre d'une possible poursuite de parcours, une formation validée par une certification de niveau I inscrite au RNCP.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

1 - Moyens et méthodes pédagogiques

- Une présentation du formateur et de chacun des participants, pour permettre en début d'action une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le formateur, et la possibilité pour chaque participant, d'exprimer ses attentes.
- Une présentation par le formateur des objectifs pédagogiques de son intervention et de ses enjeux.
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et d'analyses de pratiques au cours desquels chaque participant peut poser ses questions de façon à faciliter le transfert de connaissances dans le respect du programme de formation qui lui est remis préalablement.
- Un conducteur reprenant les points essentiels de la formation, remis à chaque stagiaire au démarrage de chaque intervention pour lui permettre de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle et d'accéder ainsi aux connaissances constituant les objectifs inhérents à l'action. A l'issue de chaque intervention, un dossier pédagogique illustré, composé d'apports conceptuels, de textes de référence du secteur et de trames méthodologiques, est envoyé, par courriel, à chaque stagiaire. Des informations complémentaires viennent compléter le dossier pédagogique, en fonction des besoins et attentes des stagiaires identifiées pendant l'intervention.

2 - Moyens techniques

Une salle de formation dont la capacité d'accueil est en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, est mise à leur disposition et est accessible aux stagiaires à mobilité réduite. Elle est équipée d'un portable, d'un vidéoprojecteur et d'un paper-board.

3 - Moyens d'encadrement

- **RESPONSABLE DU PROGRAMME :**

  Laurent SENTEIN, *Directeur* .

  Titre ou diplôme : 3ème Cycle en Management et Marketing des structures de l'économie sociale, diplôme de l'École Supérieure de Commerce de St-Etienne, Assesseur EFQM.

- **INTERVENANTE :**

  Hamida HARRANG, *Ex-directrice et directrice générale d'ESSMS, ingénieure en performance des ESSMS, évaluatrice externe experte certifiée AFNOR CERTIFICATION.*

  Champ d'expertise : experte en restructuration, regroupement, développement et optimisation dans les secteurs du Handicap en lien avec la Santé et les soins, et de la protection de l'enfance, experte en évaluation externe et interne.

Suivi et évaluation de la formation

1 - Suivi de la formation

- Une feuille d'émargement est signée par demi-journée de formation, à la fois par le stagiaire et par le ou les formateurs présents. Elle permet de suivre l'assiduité, la ponctualité et les absences du stagiaire.
- Une attestation d'assiduité est établie au regard des feuilles d'émargement et communiquée aux financeurs et au stagiaire.
- Un compte rendu est rédigé par le formateur de façon à consigner en particulier le respect ou non des objectifs, les temps forts, les anomalies constatées, les suggestions et propositions d'amélioration. Ces informations sont analysées par le directeur pédagogique et les responsables d'Espace Sentein dans un souci d'amélioration continue de la qualité de la prestation proposée.

2 - Évaluation de la formation

- **Évaluation des connaissances et compétences :**

A l'issue de chaque journée de formation, un QCM de certification d'une durée de 30 minutes est réalisé par les participants en vue de l'obtention du Certificat Universitaire de Compétences,

- **Évaluation de la satisfaction des stagiaires :**

- Un questionnaire d'évaluation à chaud rempli par les participants à la fin de chaque intervention de formation (document interne à Espace Sentein). Son objectif est de recueillir l'avis du stagiaire sur la qualité de l'animation et sa satisfaction au sortir de la formation.
- Un questionnaire d'évaluation à froid, envoyé trois mois après la formation à chaque participant permet d'identifier les effets de la formation et de vérifier si les acquis ont pu être mis en œuvre.

Sanction de la formation

- Une attestation de formation est délivrée par Espace Sentein à chacun des participants.
- Une Certification Universitaire de Compétences délivrée par l'Université de Lille sous réserve de réussite à l'épreuve. Cette certification est valable sans limitation de durée.

Coût de la formation

690 € (nets de taxes), hors frais de déplacement et d'hébergement.

Je m'inscris à la formation

ESPACE SENTEIN
Etudes Supérieures Professionnalisées
des Acteurs et des Cadres de l'Economie sociale

Université de Lille

Coordination - adresse postale : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - B.P. 24414 - 34099 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 04 67 63 11 11 - Fax : 04 67 63 00 16 - Email : contact@espace-sentein.fr - www.espace-sentein.fr

Siège Social : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - 400, rue Louis Pasteur - 34790 GRABELS
SARL au capital de 80 000 € - RCS Montpellier 331 964 411 - N° siret 331 964 411 00036 - APE 8559A